

RCS : POITIERS Code greffe : 8602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de POITIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00799 Numéro SIREN : 792 258 865 Nom ou dénomination : A.N.C. ASCENSEURS

Ce dépôt a été enregistré le 01/06/2022 sous le numéro de dépôt 2932



EXPERTISE COMPTABLE EN LIGNE

A.N.C. ASCENSEURS
17 Rue des Limousins
86100 CHATELLERAULT

COMPTES ANNUELS
AU 31.12.2021

« Certifiés conformes par le représentant légal »

Signature

« Certifiés conformes par le représentant légal »

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF IMMOBILISE	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 214	3 970	244	5 587
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	4 214	3 970	244	5 587
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	27 261		27 261	
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	38 505	2 975	35 530	17 737
	Autres créances	30 396		30 396	25 854
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	41 992		41 992	28 693
	Charges constatées d'avance	348		348	3 264
	TOTAL (III)	138 502	2 975	135 527	75 548
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	142 716	6 945	135 771	81 135

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	10 000	10 000
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	16 736	16 736
	Report à nouveau	(27 310)	52 579
	Résultat de l'exercice	48 667	(79 889)
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		49 093	426
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	275	
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	74 738	70 847
	Dettes fiscales et sociales	10 466	9 130
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 200	732
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		86 678	80 709
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		135 771	81 135
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		48 666,97	(79 888,56)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		86 403	80 709
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2021	31/12/2020	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	654 243		654 243	383 572
	Montant net du chiffre d'affaires	654 243		654 243	383 572
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			7	7
	Total des produits d'exploitation (1)			654 250	383 579
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			283 201	108 132
	Variation de stock			(27 261)	33 830
	Autres achats et charges externes			296 201	247 476
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 942	1 514
	Salaires et traitements			31 053	51 572
	Charges sociales du personnel			11 263	18 222
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			941	2 456
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant			2 975		
Dotations aux provisions					
Autres charges			8	5	
Total des charges d'exploitation (2)			600 324	463 207	
RESULTAT D'EXPLOITATION			53 926	(79 629)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		53 926	(79 629)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		53 926	(79 629)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	954 1	
	Total des produits exceptionnels	955	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 813 4 401	260
	Total des charges exceptionnelles	6 214	260
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(5 259)	(260)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
TOTAL DES PRODUITS		655 205	383 579
TOTAL DES CHARGES		606 538	463 467
RESULTAT DE L'EXERCICE		48 667	(79 889)

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées

A.N.C. ASCENSEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 Rue des Limousins
86100 CHATELLERAULT
792 258 865 R.C.S. POITIERS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 15 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,
Le quinze avril
A dix heures,

Les associés de la société " A.N.C. ASCENSEURS ", société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros, divisé en 10 000 parts de 1 euro chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Frédéric LADEIRA MARQUES, gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Il est en outre rappelé par le gérant que la loi pour un Etat au service d'une société de confiance dispense toutes les sociétés commerciales, quelle qu'en soit la forme, de l'obligation d'établir un rapport de gestion si elles répondent à la définition des petites entreprises (C. com. art. L 232-1, IV modifié ; Loi art. 55, IV). Cette mesure est entrée en vigueur pour les exercices clos depuis le 11 août 2018.

Puis, Le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 48 667 euros de la manière suivante :

- Un résultat de 48 667 euros
- Une somme de 48 667 euros
affectée en totalité au compte « report à nouveau » pour un montant de 27 310 euros, qui s'élève ainsi à la somme 0 euros, et au compte « autres réserves » pour un montant de 21 357 euros, qui s'élève ainsi à la somme 38 093 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société sont de 49 093 euros.

Rappel des dividendes antérieurs

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés votants, chaque associé s'étant abstenu et ses titres n'ayant pas été pris en compte dans le calcul de la majorité pour les conventions le concernant.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de ratifier la rémunération brute allouée au cours de l'exercice Monsieur Frédéric LADEIRA MARQUES en sa qualité de Gérant, pour un montant de 33 665,37 euros. Outre le remboursement de ses frais sur justificatifs, la société a également pris en charges les cotisations sociales relatives à cette rémunération à hauteur de 12 996,34 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

Monsieur Frédéric LADEIRA MARQUES

Gérant

